

## ELABORATION DU PROJET RÉGIONAL DE SANTÉ

Groupes de travail – Schéma Régional de Santé

16 mars 2023

*La qualité de vie et la santé des personnes en situation de handicap*

---

# Sommaire

## Groupe de travail n°1

1. Introduction
2. Éléments de diagnostic
3. Bilan
4. Questionnements proposés

DOCUMENT DE TRAVAIL  
NE PAS DIFFUSER

---

# 1. Introduction

---

# Le futur projet régional de santé 2023-2033

## Contexte et enjeux

- ❑ Un Projet Régional de santé Océan Indien actuel dont les composantes s'appliquent pour les territoires de La Réunion et de Mayotte
  - ❑ Des composantes du PRS OI qui arrivent à échéance en 2023 :
    - un Schéma Régional de Santé (SRS) 2018-2023, portant des objectifs opérationnels sur 5 ans
    - un Programme Régional d'accès à la Prévention et aux Soins des personnes les plus démunies (PRAPS) 2018-2023, sur 5 ans
  - ❑ Un nouvel encadrement réglementaire des activités de soins et des Equipements Matériels Lourds avec la mise en conformité du volet Objectifs Quantifiés de l'Offre de Soins (OQOS) du Schéma Régional de Santé
  - ❑ L'ARS La Réunion, non habilitée à réviser le PRS Océan Indien :
    - Adoption d'un nouveau PRS pour la REUNION uniquement et non révision du PRS Océan Indien
- **Procédure d'élaboration complète d'un nouveau Projet Régional de Santé en 2023** : élaboration d'un diagnostic régional, d'un nouveau Cadre d'Orientation Stratégique, d'un nouveau Schéma Régional de Santé enrichi du nouveau régime d'autorisation des activités de soins, et d'un nouveau PRAPS.

# Volets constitutifs du futur projet régional de santé 2023-2033



# Les étapes de l'élaboration du PRS

livrable

Mars / juin 2022

Aout 2022

Oct/dec 2022

Janv 2023

Fev 2023

Mars 2023

Avril 2023

Mai 2023

Jun 2023

Juil/oct. 2023

nov 2023

Mise en œuvre décrets autorisations (1<sup>er</sup> juin 2023)

Cadre d'Orientations Stratégiques (COS)

Diagnostic Portrait du territoire

Conseil National de la refondation en Santé CNR Ateliers

Diagnostic + Projet COS

Démarche « Livre Vert » - consultation sur le projet COS

Ajustement COS

Projet : COS (15/07)

Consultation Publique 3 Mois 15/07-15/10

Adoption du PRS (31 oct 2023)

Schéma Régional de Santé (SRS) Programme Régional d'accès à la Prévention et aux Soins des personnes les plus démunies (PRAPS)

Groupes thématiques SRS/PRAPS Déclinaison des orientations stratégiques en objectifs opérationnels à 5 ans

OQOS Séminaires avec les offreurs de soins

Projets : SRS PRAPS (15/07)

Rédaction SRS + PRAPS

COS 2023-2033

SRS-PRAPS 2023-2028

DOCUMENT DE TRAVAIL  
NE PAS CIRCULER

# Les principes de l'élaboration

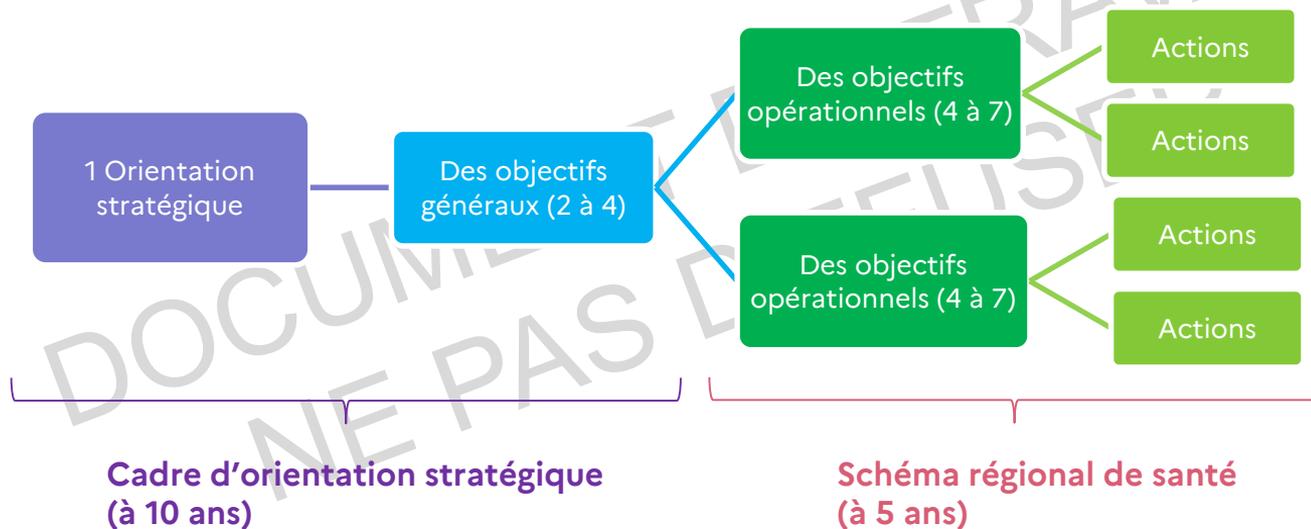
Un projet de santé **opérationnel** qui **priorise** les actions, et qui a vocation à être un outil de référence pour les acteurs de santé

Un **projet de santé évolutif** ayant vocation à s'adapter à une réalité et à des besoins en mouvement

Un **projet de santé alimenté** par les ateliers participatifs du Conseil National de la Refondation

---

# Quelques définitions et arborescence



## Les objectifs généraux retenus pour l'orientation stratégique

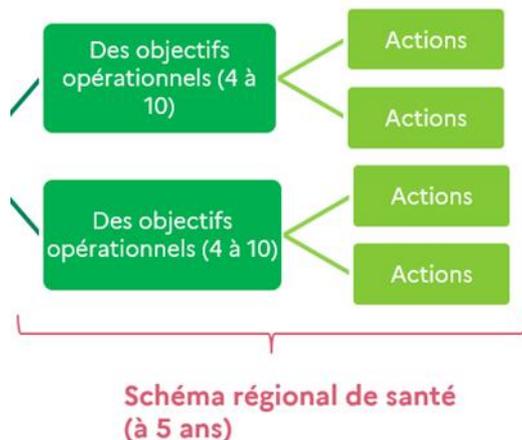
*La qualité de vie et la santé des personnes en situation de handicap :*

- 1) Prévenir, dépister et prendre en charge précocement les déficiences
  - 2) Promouvoir et accompagner l'inclusion et l'accès aux droits des personnes vivant avec un handicap
  - 3) Anticiper les conséquences du vieillissement des personnes vivant avec un handicap
-

## Les indicateurs de résultats retenus pour l'orientation stratégique *La qualité de vie et la santé des personnes en situation de handicap :*

- Taux de scolarisation des enfants porteurs de handicap
  - Part de l'offre des services SESSAD, SAMSAH et SAVS dans les capacités médico-sociales pour enfants et adultes en situation de handicap
  - Nombre d'adultes maintenus en ESMS enfants au titre de l'amendement Creton
-

# Objet des groupes de travail et objectifs de cette rencontre



La construction du PRS repose sur une démarche participative, ouverte à l'ensemble des acteurs de la santé, des élus, des administrations et institutions de l'État, des collectivités locales et des citoyens.

- Aujourd'hui, un temps pour :
  - **Partager un diagnostic** sur les besoins de la population de la région
  - **Prioriser des objectifs opérationnels** réalistes **et discuter des résultats attendus à 5 ans au travers d'actions concrètes**
- Le deuxième atelier, un temps pour :
  - **Conforter les objectifs opérationnels** à retenir
  - **Déterminer et approfondir les leviers d'actions ou actions concrètes**
  - Discuter, identifier les **indicateurs** de résultats

# Calendrier des groupes de travail



PRS-SRS  
volet Handicap



**Atelier du 16 mars 2023**

Premier groupe de travail

**Atelier du 4 avril 2023**

Handicap psychique

*en lien avec le volet Santé mentale du PRS*

**Atelier du 25 avril 2023**

Troisième groupe de travail

## 2. Éléments de diagnostic

---

# Situation sociodémographique

## Principaux constats

- 60 743 personnes reconnue en situation de handicap à La Réunion (MDPH) fin 2021,
  - soit 7 % de la population réunionnaise, avec un taux de progression d'environ 8 % par an depuis 2011, principalement en raison de l'amélioration de l'accès aux droits.
  - Le territoire Sud présente le plus de personnes en situation de handicap, soit 36,2 % de la population totale des personnes reconnues avec un handicap (2018).
    - Suivi du territoire Nord : 23,8 %.
    - Puis de l'Ouest : 22,9 %.
    - Et enfin de l'Est : 15,3 %.
  - La Réunion se caractérise également par des indicateurs de précarité sociale élevés, avec 38% des habitants vivant sous le seuil de pauvreté contre 15 % dans l'hexagone, et un taux de chômage des 15-64 ans qui s'élève à 32.9 %.
-

# Situation sociodémographique

## Principaux constats

- Dynamique de vieillissement importante : un peu plus de la moitié des personnes en situation de handicap (58%) âgée de 20 à 60 ans et un quart âgé de plus de 60 ans.
    - En 2050,  $\frac{1}{4}$  des habitants aurait 60 ans ou plus soit 2 fois plus qu'en 2013
- un enjeu pour les années à venir
- La Réunion est le département de France où l'accueil familial est le plus développé avec 1 467 places autorisées fin 2018, en grande majorité dans le sud de l'île, et l'attention portée aux proches aidants doit se maintenir.
-

# Offre de service

## Principaux constats

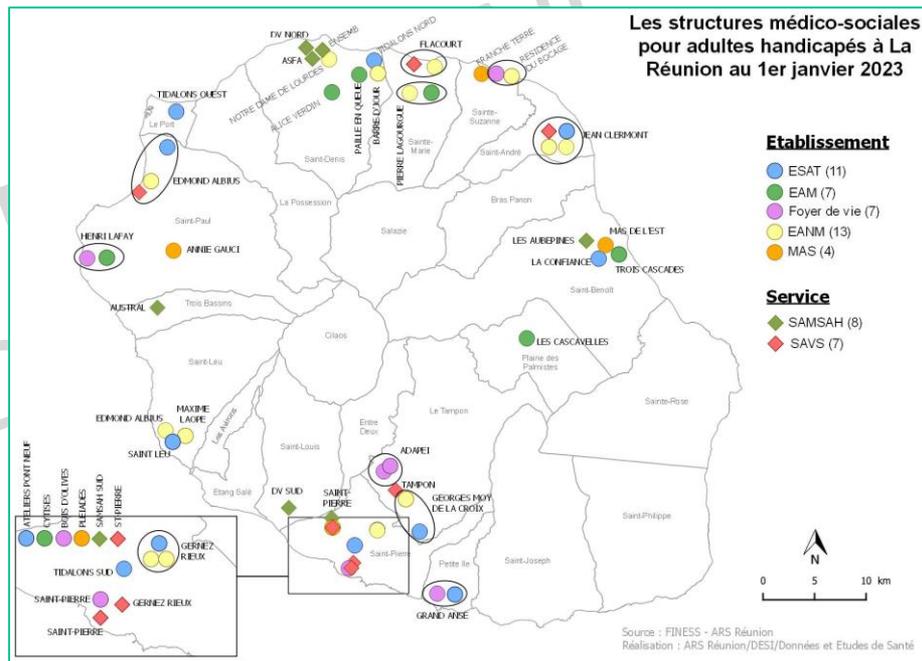
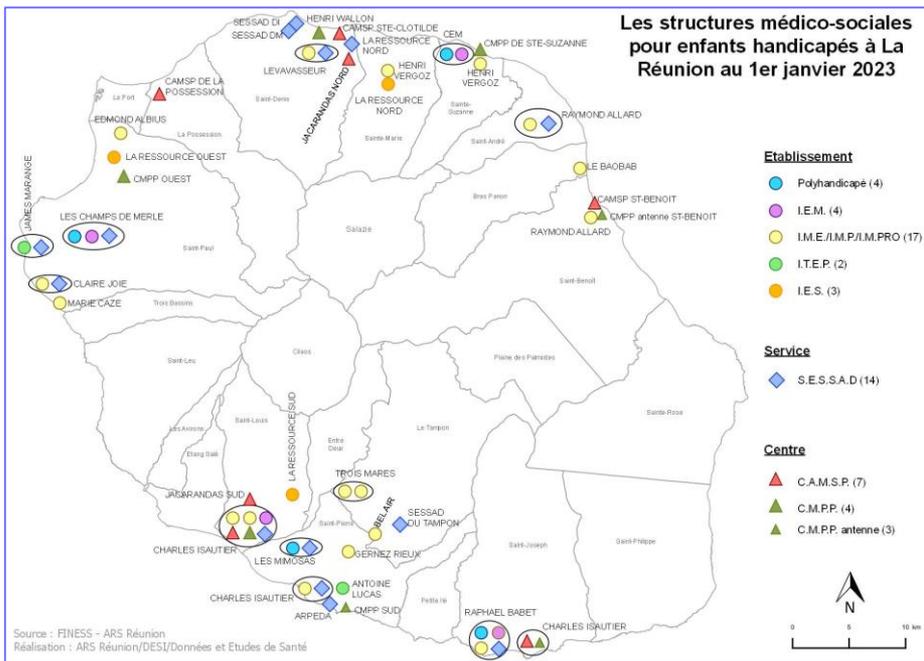
- Augmentation de l'offre sur le secteur médico-social entre 2018-2022 (+27% entre 2017 et 2021 sur le secteur enfant et 3% sur le secteur adulte)
  - Mais toujours un déficit d'offre de soins : besoins de rattrapage des taux d'équipement médico-social
  - Anticipation nécessaire de l'offre sanitaire et médico-sociale pour faire face au vieillissement, situations de dépendance lourde, cumul des fragilités sociales et médicales, augmentation des maladies chroniques et des troubles psychiques
  - Situation des amendements Creton : 2020 : 349 personnes ; 2021 : 323 personnes
  - Déplacements et transports : un enjeu important sur le territoire et un frein dans un objectif d'autonomie des personnes en situation de handicap
  - Taux d'équipement (jeunes - 20 ans) : 5,8‰
  - Taux d'équipement établissements (adultes 20-59 ans) : 4,8‰
-

# Evolution des politiques publiques

- Le secteur du handicap évolue dans un contexte de profonde mutation depuis plus de 15 ans qui s'est traduit par la publication du rapport Piveteau « Zéro Sans Solutions » et la mise en œuvre de la démarche la Réponse Accompagnée Pour Tous.
  - La redéfinition du paradigme de l'accompagnement des personnes handicapées s'inscrit dans un mouvement général et durable de « désinstitutionnalisation » visant à promouvoir une société inclusive en réponse à la diversité des besoins et des aspirations exprimées par les personnes en situation de handicap.
-

# Offre de service

## Cartes



# 3. Bilan

---

# Bilan - Quelques actions réalisées sur la période 2018-2022 1/2

## Améliorer le repérage, le dépistage et la prise en charge précoce du handicap

- Déploiement d'actions de sensibilisation et de formation sur les TND
- Lancement d'AMI en 2019 conjoint entre ARS et le département 974 visant à favoriser les réponses additionnelles et diversifiées dans le soutien aux aidants
- Création et lancement de la plateforme de coordination et d'orientation (PCO) depuis janvier 2020 pour les enfants de 0 à 6 ans.  
Elargissement de la PCO aux enfants de 7-12 ans (extension du forfait précoce)
- Production d'un guide de solutions de répit pour le soutien aux aidants (appui sur le document national) et construction d'un panorama pour informer sur l'offre existante à destination des aidants (fiches)

## Adapter l'offre médico-sociale aux besoins et aux attentes des personnes en situation de handicap

- Déploiement de 2 pôles de compétences et de prestations externalisées (PCPE) couvrant l'ensemble du territoire (2019) et d'une équipe mobile pour situations complexes (2020)
  - Installation du premier groupement de coopération médico- sociale au titre de la mutualisation des transports sur le territoire Ouest (2019)
  - Finalisation du chantier « pratiques d'admission » par le CREA en lien avec la RAPT
  - Augmentation de l'offre (voir contexte et Offre de soin)
  - Lancement de l'étude visant à améliorer la connaissance de la population vieillissante
  - Mise en place de l'outil OSMOSE en 2019 pour le suivi des orientations au sein des ESMS. Choix d'un nouvel outil de suivi en 2022 : Via trajectoire
-

# Bilan - Quelques actions réalisées sur la période 2018-2022 2/2

## Promouvoir l'autonomie et l'inclusion des personnes en situation de handicap

- Déploiements de projets innovants et expérimentaux favorisant le maintien en milieu ordinaire : équipe mobile FAM-MAS hors les murs, dispositif DETAK 974 pour l'accompagnement de PSH psychique par l'intervention d'un travailleur social et d'un pair-aidant
- Création de la plateforme d'appui au logement inclusif (PALI)
- Installation d'une équipe mobile médico-sociale d'appui à la scolarisation (2020) portée par l'ALEFPA
- Actions de formations menées auprès des enseignants à la prise en compte du handicap en milieu scolaire et professionnalisation des AESH
- Déploiement d'actions pour l'accès aux activités culturelles artistiques : mise en œuvre des projets de l'appel à projets Culture santé

## Améliorer l'accès à la santé des personnes en situation de handicap

- Création du réseau Sourd Santé Réunion pour l'accès à la santé des personnes sourdes et malentendantes
  - Déploiement de Handisanté 974 sur le territoire ouest (APAJH)
  - Programme « Habituations aux soins » porté par l'ADAPEI
  - Mise en place de consultation dédiée en odontologie au CHU sud ; **Déploiement des dispositif Handigynéco et Handidents**
  - Implication des CPTS sur l'accès aux soins des PSH
  - Création d'un centre de ressources en santé sexuelle
  - **Identification d'un référent handicap au sein des établissements de santé ; Élaboration d'un protocole spécifique d'accueil d'accès aux soins au sein des structures de santé**
-

# Bilan

## Actions abandonnées

- Mise en œuvre de formations croisées sanitaire/social/médico-social sur le partage d'information de santé au sein d'une équipe pluridisciplinaire d'accompagnement. Action suspendue du fait de la non disponibilité des équipes sur le terrain pour répondre aux demandes de formations.
- Création d'un réseau Handicap et santé dentaire
- Absence de généralisation sur le territoire de protocoles spécifiques d'accueil aux urgences et dans les centres de référence et centres de consultation
- Projet en statut-quo du premier groupement de coopération médico- sociale au titre de la mutualisation des transports sur le territoire Ouest (2019)

DOCUMENT DE TRAVAIL  
NE PAS DIFFUSER

# 4. Axes de travail proposés

---

## Objectifs généraux du Cadre d'orientation stratégique

1. Prévenir, dépister et prendre en charge précocement les déficiences
2. Promouvoir et accompagner l'inclusion et l'accès aux droits des personnes vivant avec un handicap
3. Anticiper les conséquences du vieillissement des personnes vivant avec un handicap

## Sujets de travail aujourd'hui

### Objectifs opérationnels

#### Axe 1

- ↪ Améliorer le repérage, le dépistage et la prise en charge précoce

#### Axe 2

- ↪ Fluidifier les parcours d'accompagnement
- ↪ Soutenir l'inclusion des personnes en situation de handicap
- ↪ Favoriser l'autonomie et l'autodétermination
- ↪ Développer et promouvoir l'accès à la santé

#### Axe 3

- ↪ Adapter l'offre d'accompagnement aux besoins des personnes vieillissantes porteuses de handicap
- ↪ Développer le soutien aux aidants

# Animation

Trois tables ; animation type world café (1h30)

Déplacements libres sur les tables

- ❖ Axe 1 : Prévention et prise en charge précoce des déficiences (30 min)
- ❖ Axe 2 : Inclusion et accès aux droits (30 min)
- ❖ Axe 3 : Anticiper les conséquences du vieillissement des PSH (30 min)



1. Proposition de SWOT
2. Discussion des objectifs opérationnels



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**Agence Régionale de Santé**  
La Réunion



**CONSEIL NATIONAL  
DE LA REFONDATION**

**CONCLUSION**

DOCUMENT DE TRAVAIL  
NE PAS DIFFUSER

---

**Merci !**

Rdv au prochain GT le  
4 avril 2023

Contact

[ars-reunion-prs@ars.sante.fr](mailto:ars-reunion-prs@ars.sante.fr)

---